



CFOM

Conférence Francophone des Ordres des Médecins

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU BUREAU DE LA CFOM A MARRAKECH

SAMEDI 22 JANVIER 2011

Sont présents :

Pr ALAOUI, Président ;
Dr SAMISON, Trésorier ;
Dr AKA KROO, Vice-président ;
Pr AYADI, Secrétaire général adjoint ;
Dr ROUSSELOT, Secrétaire général

Est invité : Dr BEKKAT

Le président ouvre la séance en présentant les excuses du Pr AG, Président sortant, retenu pour une réunion à Cotonou et du Dr OGANDAGA qui a un empêchement familial.

Il souhaite la bienvenue à tous. Il rappelle que l'Assemblée générale de 2011 est une assemblée électorale avec le renouvellement du Bureau. Elle est prévue à Libreville.

Il passe la parole au Secrétaire général.

- **Secrétariat général**

Le Dr ROUSSELOT présente à tous les vœux du Conseil national de l'Ordre des médecins de France et remercie le Président d'avoir invité son Secrétaire général, le Dr VORHAUER, à cette réunion du Bureau ; mais ce dernier est actuellement en déplacement dans les départements de la Guyane, de la Martinique et de la Guadeloupe.

- Il est procédé à l'adoption du compte rendu de la réunion du Bureau de Rabat du 22 mai 2010.

Le logo est définitivement adopté après discussion ;

La papeterie nécessaire au fonctionnement de la CFOM sera réalisée par l'intermédiaire du Conseil national de l'Ordre des médecins France.

Elle comprend :

- papier à lettre à en-tête de la CFOM avec indication en bas de page des coordonnées du secrétariat à Paris ;
- cartes de visite pour les membres du Bureau. Rédaction des modèles par chacun de ses membres ;
- cartes de correspondance sans adresse, précisant le rédacteur pour le Président, le Trésorier et le Secrétaire général. Des cartes sans précision seront à la disposition des autres membres ;
- enveloppes avec logo, format rectangulaire et format standard ;
- trois tampons circulaires en noir et blanc seront commandés : un pour le Président, un pour le Trésorier, un pour le Secrétaire général.

Le site Internet de la CFOM : rappel de son adresse : www.cfom.ordre.medecin.fr

La page d'accueil proposera sept rubriques :

- présentation (rédaction confiée au Secrétaire général) ;
- le mot du président ;
- le Bureau ;
- les réunions, le calendrier, les comptes rendus ;
- les activités ;
- les liens ;
- nos membres communiquent.

Les services techniques du Conseil national de l'Ordre des médecins France sont en charge de la mise en œuvre du site. Le Bureau leur exprime ses vifs remerciements.

Le Secrétaire général indique qu'une secrétaire à Paris l'aide dans sa mission. Est alors évoquée la compensation financière qui pourrait, à terme, être mise en place. Ceci apparaîtra au niveau du budget prévisionnel à établir.

La parole est donnée à Madame le Trésorier.

• Trésorerie

Mme le Dr SAMISON commence par transmettre au Bureau les saluts et encouragements du Conseil national de l'Ordre des médecins Madagascar. Elle lui transmet également les vœux chaleureux de Mme le Dr KALORY, ancienne Présidente.

Elle présente son rapport financier :

- ouverture du compte bancaire en décembre 2010. Il est fonctionnel depuis janvier 2011 ;

- elle indique la contribution exceptionnelle de 30 000 euros (15 000 euros au titre de l'année 2009, 15 000 euros au titre de l'année 2010) du Conseil national de l'Ordre des médecins France. Le Bureau exprime ses remerciements ;

- les cotisations 2010 de Madagascar et de la Côte d'Ivoire sont encaissées. Les modalités de recouvrement des cotisations 2011 sont présentées.

Une réflexion est entamée sur la prise en charge des frais de déplacement des membres du Bureau et des délégués à l'Assemblée générale ainsi que sur les frais d'hospitalité sur place. Il est rappelé l'article 21 des statuts :

« Les frais de déplacement et de séjour liés au fonctionnement des organes statutaires sont à la charge des institutions membres représentées. Les dépenses d'organisation d'une Assemblée générale, des Bureaux, d'un congrès thématique et des publications en résultant sont à la charge de la CFOM, avec la participation de l'institution membre du pays d'accueil ».

Le Trésorier rappelle que statutairement le Président est ordonnateur des dépenses.

- **Conclusion**

Le Président remercie Mme le Trésorier et aborde le projet d'Assemblée générale à Libreville. Il se propose de prendre contact sans tarder avec le Dr OGANDAGA pour avoir confirmation de la possibilité d'organiser l'Assemblée générale au Gabon. En cas d'impossibilité de ce dernier, il n'a pas été trouvé de solution de rechange à ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance. Les membres du Bureau lui expriment tous leurs remerciements pour avoir organisé, pour la troisième fois, cette réunion au Maroc.